



OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

CIRCUS FAMILY 2025

MANIFESTATION D'INTERET

(Avant le vendredi 14 mars 2025 à 12 heures pour la transmission du dossier complet)

A remettre par courrier : Ville de Roquebrune-sur-Argens – Service Animation Locale – Maison des Associations - Impasse Barbacane – 83520 Roquebrune-sur-Argens

Ou par mail : nmarcelli@mairie-roquebrune-argens.fr et/ou svialaneix@mairie-roquebrune-argens.fr

Renseignements : 04.94.19.59.55

1. OBJET

La Commune organise une manifestation baptisée « CIRCUS FAMILY » le dimanche 30 mars 2025 sis théâtre de verdure (Issambres) proposant ateliers et spectacles liés au monde du cirque.

Afin de proposer des services de restauration au public pour cette manifestation, quatre stands mobiles de vente de denrées alimentaires, seront installés (deux salés, 2 sucrés).

2. LOCALISATION



THEATRE DE VERDURE, LA PINEDE, ESPACE ROBERT MANUEL – LES ISSAMBRES

3. DESCRIPTIF DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL ET CRITERES DE VALIDITE DES DOSSIERS

La Commune organise une manifestation baptisée « CIRCUS FAMILY » le dimanche 30 mars 2025 sis théâtre de verdure (Issambres) proposant ateliers et spectacles liés au monde du cirque.

Afin de proposer des services de restauration au public pour cette manifestation, quatre stands mobiles de vente de denrées alimentaires, seront installés (deux salés, 2 sucrés).

Dates et horaires : DIMANCHE 30 MARS 2025 – VILLAGE – théâtre de verdure (Issambres) de 8 heures à 20 heures (MANIFESTATION DE 10 H A 17 H)

4 stands maximum (2 maximum proposant des mets salés et 2 stands maximum proposant des mets sucrés) dont le dossier aura été validé par le service animation locale, gestionnaire de la manifestation, dans l'ordre de réception des manifestations d'intérêt. Une attention particulière est exigée et portant sur la qualité des produits préparés et vendus, ainsi que sur la présentation et propreté générale du stand et du personnel exerçant le jour de la manifestation.

Redevance d'occupation du domaine public : 31 euros (25 euros + 6 de frais de gestion – tarifs fixés par Décision Municipale)

4. PIECES A JOINDRE (la Municipalité se réserve le droit de ne pas instruire un dossier incomplet ou de ne pas retenir un dossier tardif ou ne répondant pas aux prescriptions ci-dessus)

- Le présent formulaire de manifestation d'intérêt paraphé, daté et signé
- Copie de la carte d'identité du demandeur
- Extrait KBIS du registre du commerce ou un extrait d'immatriculation au répertoire des métiers en cours de validité
- Attestation d'assurance en responsabilité civile couvrant les activités en cours de validité.

5. CRITERE DE SELECTION

Un critère de sélection sera appliqué pour départager les offres :

- * Qualité des prestations proposées

6. ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Je soussigné(e), certifie exacts les renseignements contenus dans cette manifestation d'intérêt et m'engage à respecter les prescriptions décrites ci-dessus.

A _____, le

Signature du demandeur